

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil Municipal, tenue à la salle communautaire lundi le 15 janvier 2024 à 19 h 00.

Sont présents : Line Beauregard, conseillère ; Noël Lanthier, conseiller; Nathalie Dupont, conseillère; Jessica Cloutier, conseillère; Steve Martin conseiller, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Richard Forget.

Est également présent : Marie-Chantale St-Antoine, Directrice générale et greffière-trésorière adjointe.

Sont absents : Mme Marie-Josée Leroux, conseillère et M. Benoit Charbonneau le Directeur général et greffier-trésorier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 19 h .

2024.01.001

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 15 JANVIER 2024

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 15 janvier 2024
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2023
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2023 du programme triennal des dépenses en immobilisations l'adoption et des prévisions budgétaires 2024
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2023 complémentaire à l'adoption du budget et du programme triennal des dépenses en immobilisations
5. Certificat de disponibilité de crédit pour les dépenses prévues au budget 2024
6. Adoption de la liste sélective des déboursés
7. Demande de PIIA 2024-001
8. Demande de PIIA 2024-002
9. Adoption du règlement 245-2023 concernant l'imposition et le paiement d'une compensation pour services municipaux
10. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 246-2024 relatif au programme municipal d'aide financière complémentaire au programme Accèslogis Québec
11. Adoption du projet de règlement 246-2024 relatif au programme municipal d'aide financière complémentaire au programme Accèslogis Québec
12. Programme municipal d'aide financière complémentaire au programme supplément au loyer
13. Autorisation de payer la différence du prix de l'inscription aux citoyens de Lanthier pour différents services sportifs
14. Compensation pour utilisation de fonds de terre
15. Autorisation pour éliminer les débits
16. Autorisation de rembourser les dépenses encourues pour l'année 2024
17. Prix pour 2024 de la location de la salle communautaire
18. Désignation de M. Benoit Charbonneau directeur général comme représentant autorisé de la Municipalité

19. Procuration donnée à M. Benoit Charbonneau et à M. Sylvain Bazinet auprès la SAAQ
20. Embauche officielle de M Sébastien Vaillancourt comme Préposé à l'entretien des bâtiments municipaux et des parcs
21. Traitement pour les membres du CCU
22. Appel à la population pour la composition du comité de consultation concernant l'avenir de l'église Sainte-Maria-Goretti
23. Proclamation de la journée nationale de promotion de la santé mentale positive
Période de questions
24. Levée de la séance ordinaire du conseil

2024.01.002

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2023

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2023;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2023.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.01.003

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2023 DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS L'ADOPTION ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2023;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2023

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.01.004

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2023 COMPLÉMENTAIRE À L'ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2023-adoption du budget et du programme triennal des dépenses en immobilisations ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2023.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.01.005

5. CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT POUR LES DÉPENSES PRÉVUES AU BUDGET 2024

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale et greffière-trésorière adjointe à effectuer les écritures comptables pour les dépenses prévues au budget 2024 et d'autoriser les paiements des engagements de l'année 2024.

Je, soussigné Marie-Chantale St-Antoine directrice générale et greffière-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires tels qu'adoptés dans les prévisions budgétaires de l'année 2024 par le conseil de la Municipalité de Lantier le 19 décembre 2023.

Signé ce 15 janvier 2024 _____

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.01.006

6. ADOPTION DE LA LISTE SÉLECTIVE DES DÉBOURSÉS

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes payés faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution 2024.01.005 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation directeur général et secrétaire-trésorier;

NOM DU FOURNISSEUR	# CHÈQUE	MONTANT
MARTINE ARMAND, GRAPHISTE-ILLUSTRATRICE	2700	1 063.52 \$
ANNA-LOUISE FONTAINE	2701	50.00 \$
CAROLE PELLETIER	2702	100.00 \$
██████████	2703	384.00 \$
COOP CHIFFON MAGIQUE	2704	125.94 \$
MARK LACHOVSKY	2705	25.00 \$
LES PRODUCTIONS FLASH BOUM ET PATATRA	2706	896.81 \$
FRANCE FORTIN	2707	315.00 \$
DENISE L'HEUREUX	2708	280.00 \$
BRIAN WISEMAN	2709	175.00 \$
MANON GAGNÉ	2710	245.00 \$
HAROLD STOTLAND	2711	245.00 \$
NORMAND BLONDIN	2712	210.00 \$
██	2713	187.56 \$
██████████	2714	20.00 \$
PETITE CAISSE	2715	300.00 \$
██	2716	40.00 \$
GODARD BÉLISLE ST-JEAN & ASS.	2717	1 297.80 \$
CENTRAIDE HAUTES-LAURENTIDES	2718	838.00 \$
PG SOLUTIONS	2719	23 987.22 \$
POSTES CANADA	2720	2 981.25 \$
FQM ASSURANCES INC.	2721	32 688.01 \$
FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	2722	633.10 \$
ALLIANCE FORD	2723	47.74 \$
BCH CONSULTANTS	2724	689.85 \$
BMR	2725	98.92 \$
BUDGET PROPANE	2726	842.48 \$
L'APOSTROPHE PLUS	2727	184.43 \$
CRE LAURENTIDES	2728	1 954.58 \$
GH2O INC.	2729	259.11 \$
MARCHÉ M. BOUCHARD	2730	158.91 \$
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC	2731	392.85 \$
MÉDIALO INC.	2732	609.37 \$

PÉTROLE PAGÉ	2733	5 462.61 \$
LINDE CANADA INC.	2734	180.88 \$
SERVICES PSANSREGRET	2735	507.23 \$
SANIVAC LAURENTIDES/9363-9888 QUÉBEC	2736	264.44 \$
VILLE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	2737	86.23 \$
9172-6976 QUÉBEC INC	2738	32.23 \$
AMYOT GÉLINAS	2739	580.62 \$
ÉQUIPEMENTS PRO-FIT INC.	2740	60.94 \$
CREIGHTON ROCK DRILL LIMITED	2741	2 294.89 \$
JLD-LAGUE	2742	71.26 \$
LANTHIER SPORTS INC.	2743	32.14 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	2744	846.64 \$
PIÈCES D'AUTO STE-AGATHE	2745	574.57 \$
YVON MARINIER INC.	2746	1 014.68 \$
GH2O INC.	2747	252.95 \$
HÉLÈNE DOYON URBANISTE - CONSEIL	2748	712.85 \$
COOP CHIFFON MAGIQUE	2749	81.49 \$
	Total	85 383.10 \$

PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES MENSUELS BMO

Salaires municipaux incluant remb. de dépenses	68 966.56 \$	
Services de téléphonie	531.66 \$	
Hydro-Québec	4 063.37 \$	
Fonds de pension - AON - Novembre	10 454.70 \$	
Fonds de pension - DESJARDINS - Décembre	1 269.40 \$	
DAS Provincial - Novembre	21 534.36 \$	
Remises salariales fédérales - Novembre	9 220.40 \$	
DAS Provincial - Décembre	19 433.47 \$	
Remises salariales fédérales - Décembre	9 195.87 \$	
Annie Gareau - Entretien ménager - Décembre	875.00 \$	
Harnois - Énergies - Pétro-T - Novembre	670.64 \$	
BMO Groupe Financier - Carte de crédit	102.88 \$	
Équipements de bureau des Laurentides	586.37 \$	
Remboursement règl. Emprunt 1-2-3	94 044.24 \$	
Remboursement Lac-Creux - Capital	9 345.00 \$	
Remboursement Lac-Creux - Intérêts	1 311.33 \$	
Frais bancaires Interac - Décembre	62.22 \$	
Crédit-Bail (Freight 6-roues 2020-2025) - Décembre	2 755.96 \$	
Crédit-Bail (Chargeuse/Rétrocaveuse 2022-2027) - Décembre	4 783.84 \$	
Crédit-Bail (Équipement neige 2020-2025) - Décembre	2 010.70 \$	
Crédit-Bail (Pelle hydraulique 2021-2026) - Décembre	4 005.46 \$	
	Total	265 223.43 \$

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.01.007

7. DEMANDE DE PIIA 2024-001

Demande de permis no. 2023-223, agrandissement d'un bâtiment principal.

Madame Marla Corrie Silverman
291, chemin de la Source
Lantier, J0T 1V0
4711-69-9150 -0-000-0000
Lot : 6028221 du Cadastre du Québec
Zone: 7V

6.2 Secteurs à proximité d'un lac

Pourcentage acceptable 60%

Pourcentage de conformité du projet 75.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2024-001 soit et est acceptée selon la résolution 2024.01.02 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.01.008

8. DEMANDE DE PIIA 2024-002

Demande de permis no. 2023-233 Rénovation (bâtiment principal) faite par Monsieur Mario Dargis

Monsieur Mario Dargis
165, chemin de la Pointe
Lantier, J0T 1V0
4416-94-9023 -0-000-0000
Lot : 6028509 du Cadastre du Québec
Zone: 2V

5.2 Secteurs montagneux

Pourcentage acceptable 60%

Pourcentage de conformité du projet 100.0%

6.2 Secteurs à proximité d'un lac

Pourcentage acceptable 60%

Pourcentage de conformité du projet 100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2024-002 soit et est acceptée selon la résolution 2024.01.03 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.01.009

9. ADOPTION DU RÈGLEMENT 245-2023 CONCERNANT L'IMPOSITION ET LE PAIEMENT D'UNE COMPENSATION POUR SERVICES MUNICIPAUX

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU d'adopter le règlement 245-2023 abrogeant le règlement 236-2022 pour imposer le paiement d'une compensation pour services municipaux en vertu de la loi sur la fiscalité municipale.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

- 2024.01.010** **10. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 246-2024 RELATIF AU PROGRAMME MUNICIPAL D'AIDE FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE AU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC**
- La conseillère Jessica Cloutier donne avis de motion que soit adopté à une séance subséquente de ce conseil le projet de règlement 246-2024 modifiant le règlement 237-2023 relatif au programme municipal d'aide financière complémentaire au programme Accèslogis Québec.
- Un projet de règlement est déposé et présenté séance tenante par la conseillère Jessica Cloutier.
- 2024.01.011** **11. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 246-2024 RELATIF AU PROGRAMME MUNICIPAL D'AIDE FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE AU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC**
- IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard
- ET RÉSOLU** d'adopter le projet de règlement 246-2024 modifiant le règlement 237-2023 relatif au programme municipal d'aide financière complémentaire au programme Accèslogis Québec.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.
- 2024.01.012** **12. PROGRAMME MUNICIPAL D'AIDE FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE AU PROGRAMME SUPPLÉMENT AU LOYER**
- IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont
- ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers
- QUE** la municipalité participera au Programme de *Supplément au Loyer* pour le projet de construction du projet Morpho Bleu à Lantier, en acceptant de s'engager dans une proportion de 10 % pendant les cinq (5) premières années, pour l'ensembles des 28 unités de logement prévues au projet.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.
- 2024.01.013** **13. AUTORISATION DE PAYER LA DIFFÉRENCE DU PRIX DE L'INSCRIPTION AUX CITOYENS DE LANTIER POUR DIFFÉRENTS SERVICES SPORTIFS**
- IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard
- ET RÉSOLU** d'autoriser de payer la différence du prix de l'inscription aux citoyens de Lantier pour les services de loisirs, de sports et de culture (excluant tous les services déjà offerts à la municipalité) au tarif des résidents de Sainte-Agathe-des-Monts pour l'année 2024 avec pièces justificatives.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.
- 2024.01.014** **14. COMPENSATION POUR UTILISATION DE FONDS DE TERRE**
- IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard
- ET RÉSOLU** de donner une compensation pour l'utilisation de fonds de terre (sentiers pour sports de plein air) valeur du terrain en taxes municipales qui représente la compensation pour l'année 2024 par période automatiquement renouvelable annuellement et de nommer M. Benoit Charbonneau, directeur général comme représentant autorisé à signer ladite compensation.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.
- 2024.01.015** **15. AUTORISATION POUR ÉLIMINER LES DÉBITS**
- IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard
- ET RÉSOLU** d'autoriser l'élimination des débits de 3\$ et moins pour l'année 2023.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

- 2024.01.016** **16. AUTORISATION DE REMBOURSER LES DÉPENSES ENCOURUES POUR L'ANNÉE 2024**
- IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Ianthier
- ET RÉSOLU** de rembourser les dépenses des élus et des employés pour l'année 2024 dans le cadre de leur fonction. Toutes les pièces justificatives doivent être fournies et le taux au kilométrage est fixé à 0.61\$.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.
- 2024.01.017** **17. PRIX POUR 2024 DE LA LOCATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE**
- IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin
- ET RÉSOLU** de fixer les prix de la location de la salle communautaire pour l'année 2024
- CLIENTÈLE :
- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| (1) Regroupement familial | (2) Regroupement à but lucratif |
| (3) Org. à but non lucratif (loc.) | (4) Org. à but non lucratif (ext.) |
- TARIFICATION « SALLE COMMUNAUTAIRE »:
- | | |
|-------------------------------|-------------------|
| (1) Résident | Location 100.00\$ |
| (2) Non-résident : | Location 200.00\$ |
| (3) Org.non-lucratif local : | Location 00.00\$ |
| (4) Org.non-lucr. extérieur : | Location 50.00\$ |
- De plus, un montant de 100\$ pour l'entretien ménager est exigé. Ce montant sera remboursé au locateur à condition que le ménage soit fait à la satisfaction de la Municipalité.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.
- 2024.01.018** **18. DÉSIGNATION DE M. BENOIT CHARBONNEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL COMME REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA MUNICIPALITÉ**
- IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier
- ET RÉSOLU** de désigner M. Benoit Charbonneau directeur général comme représentant autorisé de la Municipalité de Lantier pour les affaires courantes à moins que la situation exige une autre signature ou procédure.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.
- 2024.01.019** **19. PROCURATION DONNÉE À M. BENOIT CHARBONNEAU ET À M. SYLVAIN BAZINET AUPRÈS LA SAAQ**
- IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard
- ET RÉSOLU** de donner procuration à Benoit Charbonneau **Permis de conduire** [REDACTÉ] et à Sylvain Bazinet **Permis de conduire** [REDACTÉ] pour signer les documents au nom de la municipalité de Lantier auprès de la S.A.A.Q.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.
- 2024.01.020** **20. EMBAUCHE OFFICIELLE DE M SÉBASTIEN VAILLANCOURT COMME PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET DES PARCS**
- IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin
- ET RÉSOLU** d'embaucher officiellement au poste de préposé à l'entretien des bâtiments municipaux et aux parcs, M. Sébastien Vaillancourt comme employé à temps plein de façon permanente selon la grille salariale en vigueur classe 2 échelons 2 en date du 15 janvier 2024.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.01.021

21. TRAITEMENT POUR LES MEMBRES DU CCU

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU que les membres du Comité de Consultation en Urbanisme de la municipalité de Lantier recevront une allocation de présence fixée à trente-cinq dollars (35.00\$) par rencontre pour l'année 2024, sauf pour le membre qui est conseiller municipal.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.01.022

22. APPEL À LA POPULATION POUR LA COMPOSITION DU COMITÉ DE CONSULTATION CONCERNANT L'AVENIR DE L'ÉGLISE SAINTE-MARIA-GORETTI

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU de faire appel aux citoyens de Lantier pour former le comité consultatif concernant l'avenir de l'église Sainte-Maria-Goretti sous la présidence de Mme Nathalie Dupont, conseillère municipale et que les membres choisis par le conseil proviennent de 7 secteurs de la Municipalité:

Secteurs
Cassandres
Lac Ludger et Cardin
Noyau villageois
Montagne-Noire
Lacs Creux et Dufresne
Source et Sablière
Boulevard Rolland-Cloutier

ET QU'un seul représentant par secteur est recherché. Advenant que plusieurs candidats d'un même secteur déposent un formulaire de candidature, la Municipalité se réserve le droit de procéder à un tirage au sort.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.01.023

23. PROCLAMATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2022, les élu·es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive ;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble » ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année ;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

CONSIDÉRANT QU'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens ;

En conséquence, le conseil municipal de Lantier proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble ».

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

PERIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

2024.01.024

24. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 19 h 25.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

Benoit Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier

Richard Forget
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.